



**Vallée
du Parc**

CONTRAT D'ENGAGEMENT : PATROUILLEUR NON-RÉMUNÉRÉ

ENTRE :

Vallée du Parc - Société en commandite
10 000, chemin de la Vallée du Parc,
Shawinigan, Québec
G9T 0N1

ET : (en lettres moulées)

Nom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Ville: _____

Code postal : _____

Téléphone : (__) ____-____ Cellulaire : (__) ____-____

Courriel : _____

Il est convenu que le patrouilleur indiqué ci-haut, accepte de respecter tous les engagements, principes, politiques, codes d'éthiques et procédures mentionnés et inclus à l'intérieur du manuel du patrouilleur. Il doit en prendre connaissance dans les plus brefs délais.

A défaut de quoi, et à la suite d'avis verbaux ou écrits provenant de la direction de Vallée du Parc ou de la direction de la patrouille, la direction se réserve le droit d'expulser un patrouilleur pour la durée de la saison en cours.

Celui-ci devra alors remettre son manteau, son billet de saison, ainsi que tout matériel appartenant à la station Vallée du Parc et acquitter la facture totale du billet de saison de son conjoint et/ou de ses enfants.

Par ma signature, je reconnais accepter les termes de ce contrat d'engagement.

120 heures

90 heures

Patrouilleur : _____

Resp.de la patrouille : _____